



MALOPOLY

STADE
MARVILLE

Logements
Secondaires

ou

Habitat

NIELLES

Hotel de luxe

ou

SPA
de luxe

BRIANTAIS

Hotel de luxe

ou

Restaurant
de luxe ?

ATTENTION !

Toutes les listes mettent
la *démocratie participative*
dans leur programme.

Il y a les mots et
l'action réelle...

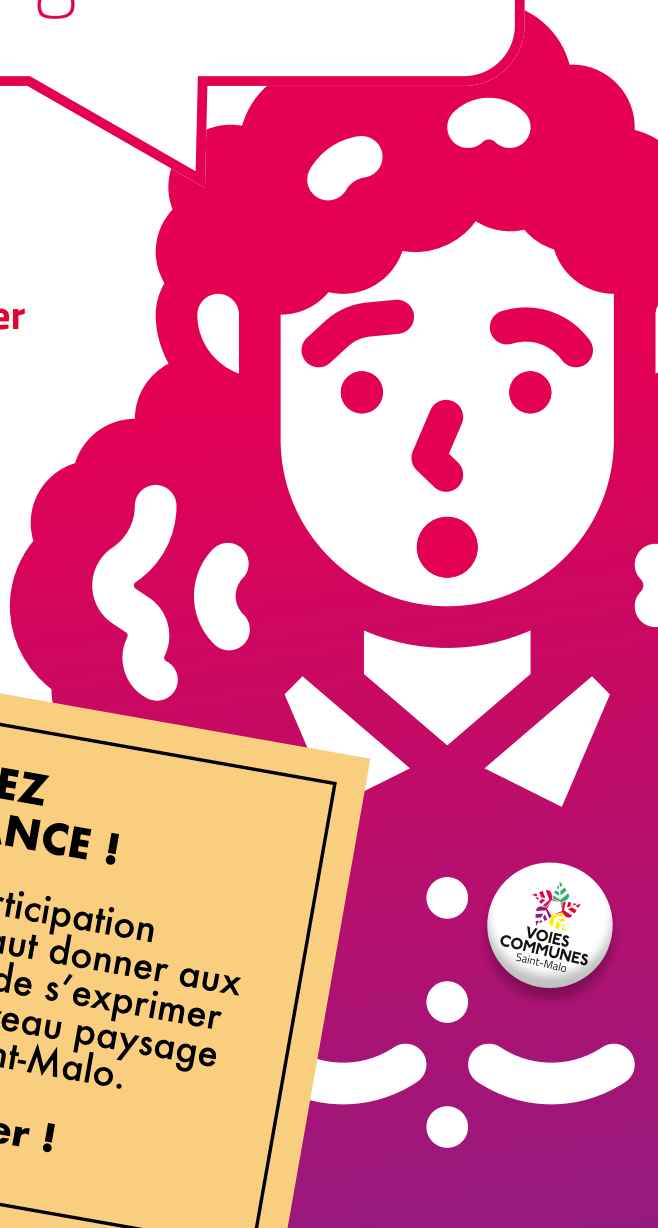
On peut avoir
l'impression de jouer
à la démocratie
participative
à Saint-Malo,
mais les cartes
sont distribuées
d'avance.

SAISISSEZ VOTRE CHANCE !

Pour éviter une participation
citoyenne médiocre, il faut donner aux
habitant·e·s les moyens de s'exprimer
réellement dans un nouveau paysage
démocratique à Saint-Malo.

À vous de jouer !

MALOPOLY



Sans travail, organisation, créativité, sans volonté politique, et surtout sans vous, ce scénario ne peut pas se mettre en place.

Nous l'avons projeté, imaginé et notre équipe est prête à le mettre en œuvre.

*Notre proposition consiste à charpenter la démocratie locale autour de **Maisons communes**, véritables lieux de l'expression citoyenne au cœur des décisions politiques.*

1 Les représentant·e-s des habitants et des habitantes à la Maison Commune

Ils·elles sont volontaires et tiré·e-s au sort, à partir de 12 ans, pour un mandat de 2 ans et forment le Conseil des habitant·e-s du quartier. L'utilisation du terme « habitant·e » signifie que, pour nous, tout habitant de la ville, de l'agglomération, sur la base de sa résidence principale, est un·e citoyen·ne, quelle que soit sa situation administrative ou son âge.

2 La Maison commune

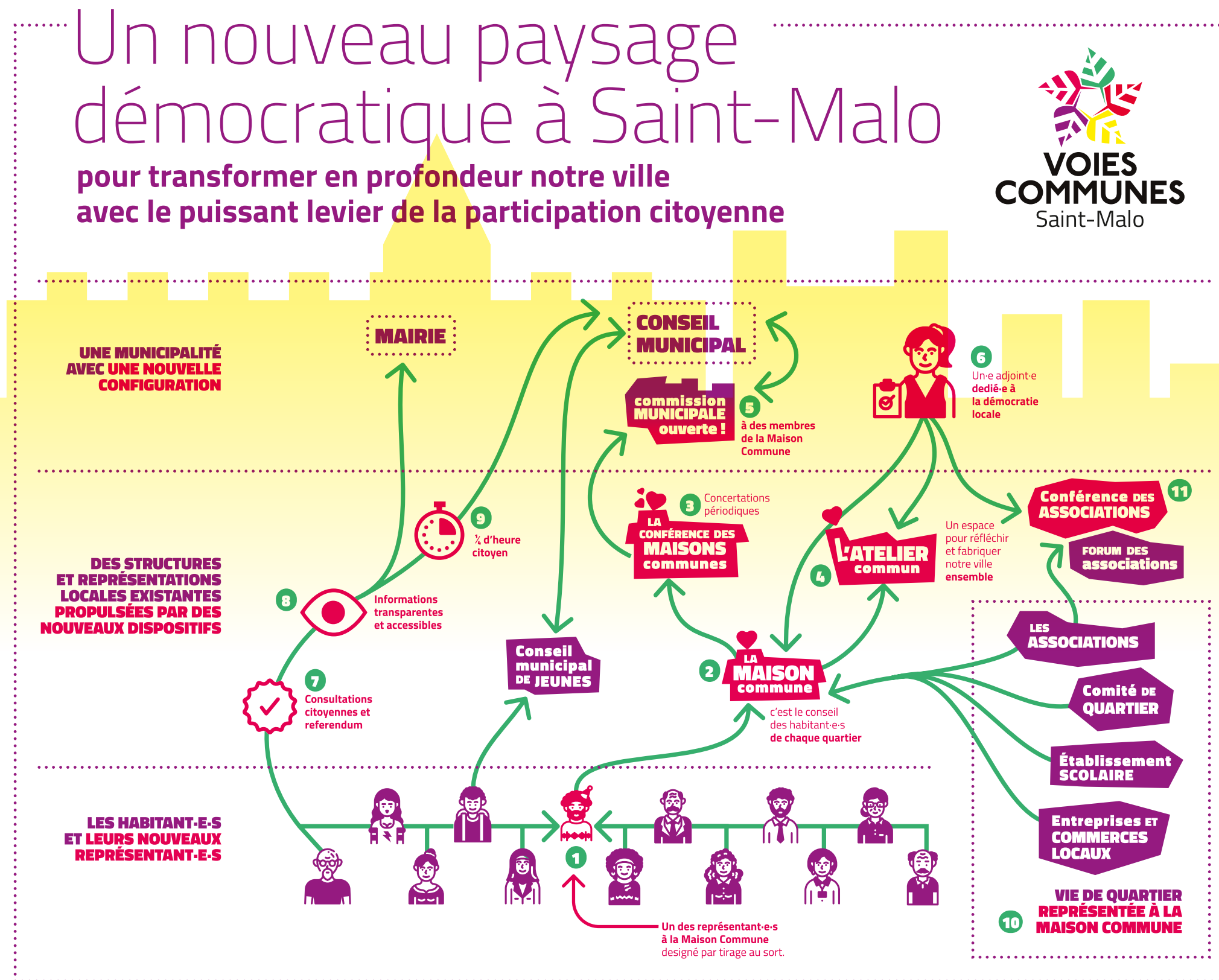
C'est le conseil formé par l'ensemble des représentant·e-s des habitant·e-s. Chaque quartier existant sera doté d'une *Maison commune*, toutes régies par les mêmes règles de constitution, avec des missions connues de tou·te-s et bénéficiant d'une autonomie d'action. (voir encart) Les commerçants et les entreprises présents sur le quartier y sont également représentés.

3 La conférence des Maisons Communes

Une fois par an, ou plus, les *Maisons communes* se retrouvent avec, à minima, l'élue en charge de la participation citoyenne, pour faire le point sur l'avancement des projets à l'échelle de la ville ou participer à de nouvelles propositions, recevoir des informations et explications sur les choix politiques retenus par le Conseil municipal.

4 L'Atelier commun

Pour accompagner cette démarche citoyenne, des moyens techniques, juridiques, administratifs et logistiques seront nécessaires et la ville y pourvoira. C'est une lieu pour donner forme aux projets collaboratifs lancés au sein des *Maisons communes*.



5 L'ouverture des commissions municipales

Habituellement réservées aux élu·e-s et au personnel technique et administratif, nous faisons le choix de les ouvrir aux représentant·e-s des *Maisons communes*, tant que la Loi ne l'interdit pas, afin d'assurer la transparence et établir une coopération réelle dans la gestion des dossiers. Elles seront délocalisées dans les quartiers concernés.

6 Le rôle de l'adjoint·e dédié·e à la participation citoyenne

Cet·te élu·e sera en charge de la mise en place des dispositifs que nous avons prévus pour permettre l'expression et l'implication des habitant·e-s et d'en vérifier leur bon fonctionnement. Une des conséquences sera de faire évoluer la relation habitant·e-s / élu·e-s vers plus de transparence.

7 Les dispositifs de consultation citoyenne

Des dispositifs de consultation sont prévus par la Loi, ils seront poursuivis. Ceux à caractère facultatif le seront selon utilité. Parmi tous ces moyens, le *référéndum local* sera utilisé notamment pour statuer sur des projets engagés par la municipalité précédente en fin de mandat impliquant sur la nouvelle mandature.

8 Transparence et accessibilité

La gestion politique de la ville ainsi que l'action de chaque élu·e doit être évaluable par les citoyen·ne-s au regard des engagements pris. Le *bilan de fin de mandature* et l'*élection suivante* sont le moment privilégié pour exercer ce contrôle citoyen. Cependant, nous cherchons l'outil qui permette une telle évaluation à mi-mandat.



9 Le quart d'heure citoyen

« Le ¼ d'heure citoyen », c'est un dispositif original de **VOIES COMMUNES**. Les citoyen·ne-s présent·e-s dans la salle du Conseil disposent d'un ¼ d'heure de temps de parole pour interpellier les élu·e-s sur des sujets d'**intérêt collectif**.

10 Toute la vie de quartier acte la vie démocratique

Le comité de quartier, les associations, les commerces et les entreprises participent à la vie quotidienne du quartier. Chacun poursuivra ses activités de manière autonome mais pourra être en lien avec les **Maisons communes** et y être représenté.

Les Maisons communes :
un exercice de démocratie citoyenne

- Une échelle territoriale, le quartier
- Une légitimité, le tirage au sort
- Des moyens, un pôle technique municipal pour la participation citoyenne.
- Une capacité d'action, des droits et devoirs des **Maisons communes** inscrits dans le règlement du Conseil municipal.
- Une reconnaissance de ses membres par arrêté municipal pour un mandat d'une durée limitée.
- Un statut permettant de rembourser chacune des membres pour les frais ou coûts induits par la participation au mandat.



Un lieu, un espace, des personnes

- pour s'informer et partager l'information
- pour comprendre, apprendre
- pour participer ou mener des projets
- pour se responsabiliser
- pour désigner des représentant·es aux commissions municipales et aux différents organismes tels que la RME, OPHLM....

Céline Yadav & Alain Guillard

**BINÔME
TÊTE DE LISTE**



Alain Guillard, 68 ans, ingénieur retraité, 3 enfants, et porte parole de l'association OSONS ! **Céline Yadav**, 41 ans, infirmière hospitalière, 3 enfants, et secrétaire du groupe malouin Les Ecologistes.

Voies Communes est une liste qui rassemble citoyen·ne·s et organisations de gauche, animé.e.s par des valeurs d'égalité, de laïcité, de non discrimination, de solidarité, d'inclusion, par le respect de l'environnement/bio-diversité, et de la lutte contre la pollution. Pas d'homme ou de femme providentiel, les candidat·e·s sont élu·e·s en assemblée générale.

Information et participation... Intervention et contrôle des citoyen·ne·s sur les dossiers, les décisions et les élu·e·s... Ces thèmes sont évoqués à chaque élection.

Il y a 22 ans, le référendum local était introduit dans la constitution française, il ne sert quasiment pas. Il y a 20 ans, le « non » des Français·e·s au dernier référendum national n'a pas été respecté plus de quatre ans et moins de 10% des 149 propositions de la

convention citoyenne sur le climat, créée en 2019, ont été reprises, malgré les engagements du président de la République.

*En matière de démocratie citoyenne, le répertoire des mots s'est beaucoup plus étoffé que l'inventaire des actes. Même ceux qui ont été extirpés de notre histoire sont vidés de leur force. Il suffit de constater ce que sont devenus les cahiers de doléances sans la **volonté politique** de les utiliser.*



Suivez-nous, partagez nos idées sur vos réseaux réels et virtuels.



Parlez autour de vous. Allez voter, décrochez chaque vote.



Permanences
12 rue Georges Clemenceau



www.voiescommunes.fr
ag.municipale26@gmail.com



Un aperçu de la démocratie participative dans le quotidien des habitant·e·s

Plus de place en crèche, pas d'assistante maternelle dispo pour mon petit. C'est galère !



Camille



Medhi

Une crèche parentale c'est peut-être possible !

OK ! demain nous avons la réunion du conseil avec Mme P, l'adjointe à la participation citoyenne. J'en parle.



Pierre, Représentant à la Maison Commune de Paramé

LA MAISON commune

ATELIER commun

L'Atelier commun va voir avec le CCAS* et étudier le dossier avec vous pour trouver une solution rapidement car vous n'êtes pas la seule.



Mme. P., adjointe à la participation citoyenne

*Centre Communal d'Action Sociale de la ville de St-Malo

commission MUNICIPALE ouverte !

La **commission municipale** qui s'occupe de la circulation va être prévenue et étudier la question avec vous.

Les propositions ou questions amenées par les habitant·e·s sont étudiées en collaboration jusqu'à leur résolution avec l'Atelier commun (pôle technique municipal).

Merci !

